



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2488

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES URBAINES

M. le président. La parole est à M. Alain Suguenot, pour le groupe de l'UMP.

M. Alain Suguenot. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Monsieur le ministre d'État, à l'automne dernier, notre pays a connu une flambée de violence qui a marqué nos concitoyens, non seulement ceux qui en ont été victimes, mais également la France entière qui a pu s'interroger sur le coût de ces événements pour la collectivité.

Cette situation a attiré l'attention sur la nécessité de trouver des solutions d'avenir pour des quartiers entiers de nos villes et pour leurs habitants, qui ont eu l'impression d'être exclus de notre modèle social.

Monsieur le ministre, vous avez pris la mesure de ces événements...

M. Jean-Pierre Brard. En soufflant sur les braises !

M. Alain Suguenot. ...en mettant en place les mesures nécessaires pour ramener le calme et restaurer l'État républicain.

M. Jean-Pierre Brard. Le couvre-feu !

M. Alain Suguenot. Le premier devoir de l'État est en effet d'assurer la sécurité de nos concitoyens. Vous avez pris les mesures nécessaires. Pouvez-vous nous indiquer aujourd'hui quels sont les moyens qui ont été mis en place pour assurer la sécurité, éviter le renouvellement de tels événements et rassurer les Françaises et les Français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, à la suite des événements inadmissibles qui se sont déroulés dans un certain nombre de quartiers...

M. Jean-Pierre Brard. À Neuilly ?

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. ...je voudrais d'abord - et je suis sûr que chacun, sur tous les bancs de cette assemblée, le fera avec moi - rendre hommage à la police et à la gendarmerie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*) Tous les pays démocratiques ont connu des violences urbaines. Je veux rappeler que, en vingt-cinq nuits de violences urbaines, il n'y a pas eu de morts, ni chez les émeutiers ni parmi les forces de l'ordre.

M. Bernard Roman. Il y en a eu avant !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Nous le devons à la maîtrise et au sang-froid des policiers et des gendarmes. Je crois que chacun peut leur rendre hommage. On voit ce que la République a à gagner à avoir des femmes et des hommes de cette qualité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Deuxième élément : 5 200 interpellations ont eu lieu, et il eût été parfaitement inadmissible que des suites judiciaires ne soient pas engagées. Il faut que chacun le comprenne : ceux qui brûlent des voitures, ceux qui se livrent au trafic de drogue, ceux qui terrorisent les gens dans les quartiers ou dans les trains auront systématiquement à rendre des comptes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*) Ainsi, depuis le

mois de novembre, rien dans les quartiers dits à difficulté, 230 opérations ont été menées par la police et la gendarmerie. Elles ont entraîné 876 interpellations et 208 mises sous dépôt. L'impunité, c'est désormais terminé. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*

Il est trop facile de laisser croire que seuls les problèmes sociaux expliquent les émeutes qu'a connues notre pays. Ce qui est en question, c'est l'impunité d'un certain nombre d'individus qui croient pouvoir s'exonérer des conséquences de la loi républicaine. Cette période est révolue. La police et la gendarmerie auront l'occasion, comme récemment à la Cité des 4 000 à La Courneuve, de multiplier ce genre d'opérations. Ce que nos concitoyens les plus modestes attendent de nous, ce sont des résultats. Je le dis à la majorité : ces résultats, nous sommes en train de les obtenir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2488

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 février 2006